



---

**AVIS AUX UTILISATEURS**  
**TRANSPORT ADAPTÉ ET TAXIBUS**  
21 octobre 2020

**AVIS PUBLIC**

**MODIFICATION À LA POLITIQUE TARIFAIRE**

AVIS est, par la présente, donné à tous les utilisateurs du transport adapté et du taxibus du territoire de la MRC de D'Autray que lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2020, le Conseil de la MRC de D'Autray a adopté une politique tarifaire modifiée. Cette politique sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et elle remplacera celle en vigueur.


La modification consiste en l'ajout du paragraphe ci-dessous :

**PAIEMENT COMPTANT**

- Tout paiement en argent doit se faire en versant le montant exact. Il n'y aura aucune remise de monnaie.

Pour obtenir la totalité de la politique tarifaire, veuillez consulter le site web de la MRC de D'Autray.

**DONNÉ À BERTHIERVILLE**, ce trentième jour de novembre deux mille dix-huit.

  
Bruno Tremblay  
Secrétaire-trésorier et directeur général